

LES CARNETS BLANCS



À Bédoin, Laurie a dit "oui" à Baptiste. C'est devant Stéphanie Cipolla, conseillère municipale, officier de l'état civil par délégation, que se sont unis par les liens du mariage, Baptiste Ruel, apprenti cuisinier, et Laurie Chardon, directrice générale, en ce samedi 28 août 2021, entourés de leurs familles, parents et amis. La Provence présente ses vœux de bonheur aux nouveaux époux et félicite les familles que cette union rapproche.

/PHOTO J-C.K.

Jean-Baptiste et Valentine se sont mariés à Loriol du Comtat. Antoine Alarcos adjoint au maire, a procédé au mariage de monsieur Jean-Baptiste Ode, chef de projet informatique et Valentine Régis, assistante commerciale, tous deux demeurant à Carpentras.



Jean-Baptiste Ode est le fils de Thierry et Sylvie Ode, cette dernière était salariée à la mairie de Loriol comme cantinière. Une nombreuse assistance composée des membres des familles et des amis, était présente à cette union. La Provence félicite les nouveaux mariés et les familles ainsi réunies.

/PHOTO D.P.

LA VIE DES CLUBS

RUGBY ● Les féminines de Velleron ont rehaussé les crampons.



Les féminines du rassemblement Vaclusien qui ont leur siège au stade Léon Clariot de Velleron ont repris l'entraînement. L'objectif était de retrouver les entraînements sous le regard et les conseils bienveillants de Nicolas Pavan, entraîneur général et de Momo Adjériou, nouvel entraîneur des 3/4. "Une dizaine de joueuses, novices, cadettes montantes ou aguerries étaient présentes précise Nicolas Pavan, mais beaucoup sont encore en vacances, nous allons enregistrer de nombreux retours lors de la 1^{re} semaine de septembre et la rentrée scolaire". Au rythme de deux entraînements par semaine les mercredis au stade du Pontet et vendredis au stade Velleron de 19h30 à 21h, le groupe se prépare en vue de l'ouverture du championnat en octobre. "La première séance est très positive avec une belle motivation chez les filles, ce qui annonce une bonne saison" précise Nicolas. L'entraînement s'est clôturé par un brunch organisé par les dirigeants du club dont la nouvelle trésorière Clara Borgini et le passage de Gilles Laugier, élu à l'enfance, la jeunesse et le sport. "Que tu sois débutante ou confirmée, que tu viennes du football, du handball, du rugby à XIII, du judo ou tout autre sport, tu seras la bienvenue parmi nous !" lance Philippe Pellizzoni, le président en guise de conclusion. → Nicolas Pavan entraîneur : 06 11 04 44 50 ou Philippe Pellizzoni, président : 06 72 71 81 87.

/PHOTO N.G.

BOULES ● 759 Joueurs au Parc Bellerive. Alain Torres, le pré-



sident de l'Entente Bouliste et toute son équipe, peut se montrer satisfait à l'issue des 5 jours de concours avec 759 joueurs venus de tout le département. En voici les principaux résultats : vendredi 22 août 141 joueurs, à la mêlée par trois, les vainqueurs : Sabine Barber-Daniel Carvin-Ruben Tenza, Gérard Paris-Paul Blanc-Alain Surlé, Philippe Rayne-Patrick Alia-ga-Jacques Dibon. Samedi 23, 156 joueurs, triplettes montées, les vainqueurs : Philippe, Dylan et René Rayne (photo 1), Jean Bonnefoi-Jean Paul Fontaine-Fabrice Kubas, Daniel Carvin-Michel Triolet-Guy Richard. Dimanche 24, 162 joueurs, triplettes mêlée, les vainqueurs : Marie Noëlle Ranche-Georges Chaigne-Stéphane Seremes, Armand Durand-Robert Teysier-Paul Blanc, Pierre Serodinoi-Steve Caillard-Lionel Gras. Lundi 25, 168 joueurs, triplettes mixte : les vainqueurs : Carmen Pieracci-Adrien Barriol-Eddy Letourneau (photo 2), Deminnal Daniel-Véronique et Daniel Depietri. Mardi 26, 132 joueurs, doublettes montées, les vainqueurs : René Rayne-Daniel Depietri, Brandon Cano-Jean Louis Santiago.

/PHOTOS J-C.U.

SAINT-DIDIER

La Ville organise la vie associative avec le pass sanitaire

Alors que la rentrée scolaire se profile (2 septembre) et avec, les inscriptions dans les associations sportives et culturelles, le service communication de la mairie a rédigé des supports écrits qu'elle va diffuser sur les panneaux lumineux et son site. Le but ? Informer l'ensemble des associations du village sur les conditions d'accès à certains lieux, pass sanitaire oblige. L'occasion, aussi, de "projeter un nouveau projet associatif" selon Michel Raynaud, adjoint à la Cohésion sociale et à la vie associative sportive et culturelle. Explications.

Depuis le 9 août, le Ministère chargé des sports a diffusé un tableau répertoriant les conditions du port du masque et l'obligation de présentation du Pass sanitaire. Pour rappel le Pass sanitaire doit mentionner au choix : un schéma vaccinal complet, un test PCR ou antigénique de moins de 72h ou un certificat de rétablissement de la COVID-19. Le responsable de l'équipement ou l'organisateur de l'activité doit désigner les personnes habilitées à effectuer le contrôle du Pass sanitaire. Ce sont souvent les personnes qui contrôlent habituellement l'accès ou à défaut celles qui organisent l'activité. Cette personne doit tenir un registre indiquant les jours et ho-



Chloé Bézert, chargée de communication devant les consignes envoyées le 9 août. Michel Raynaud, adjoint à la Cohésion sociale et à la vie associative, devant le parcours de santé.

/PHOTOS B.G.



raires des contrôles effectués. Les équipements habituellement non contrôlés (accès libre ou en autonomie) où la pratique n'est pas organisée ne sont pas soumis au Pass sanitaire.

Concernant le port du masque, il n'est pas obligatoire pour les personnes ayant accès aux établissements sportifs au moyen du Pass sanitaire. Son utilisation reste une barrière efficace qui reste conseillée. Le port du masque peut toutefois être rendu obligatoire soit par arrêté préfectoral soit par décision de l'exploitant ou l'organisateur. Enfin, dans l'espace public le port du

masque n'est pas obligatoire mais le préfet du département, peut à aussi, par arrêté, le rendre obligatoire si nécessaire.

Simplifier les demandes de subventions et rencontrer les associations

De son côté Michel Raynaud, entend rencontrer au mois de septembre la trentaine d'associations présentes sur le village afin de présenter son projet associatif pour l'année à venir. En 2021-2022 au moins deux autres rendez-vous vont être actés sur des thèmes choisis. Et notamment la simplification

des demandes de subventions "Un serpent de mer traditionnel du Ministère chargé des sports qui comprend 12 pages et que je vais simplifier en quatre. Je vais également demander aux associations qu'elles motivent leurs demandes de subventions : nombre de saint-didierois présents ? Actions réalisées ? Retombées ?" Et de poursuivre : "Le Ministère chargé des sports offre une aide de 50€ pour chaque licencié engagé dans un club. Le paquet a été mis pour la relance de l'activité. Samedi 11, la journée des associations qui aura lieu place de la mairie, actera le retour de la vie associative dans son ensemble".

Benoît GROS

233155

LE PING
c'est de la BALLE !

17 CLUBS

vous accueillent dans le Vaucluse en loisir ou compétition

-PING 4-7 ans

-PING Jeune

-PING Adulte

-PING Sénior

+60 ans

CD84
aucluse
TENNIS DE TABLE

INFO & CONTACT

www.cd84-tennis-de-table.fr

www.facebook.com/tennisdetablevaucluse

NOS CLUBS

PERTUIS - PERNES-LES-FONTAINES - CAVAILLON - ENTRAIGUES
MORIERES-LES-AVIGNON - SORGUES - VIOLES - AVIGNON
MONTEUX - ORANGE - L'ISLE-SUR-LA-SORGUE - COURTHEZON
APT - CARPENTRAS - NOVES - PUJAUT - VALREASPERNES-LES-FONTAINES
● Les finalistes du concours de manades.

▲ Le trophée des Fontaines au raseteur Belkacem Benhammou. Celui du meilleur animateur de la journée au raseteur Ludovic Bressy. ▼



C'est en présence du maire Didier Carle que la remise des prix s'est effectuée. Le prix Paul Jean revient à la manade Dide-lot-Langlade pour le taureau Kelos. Le trophée des Fontaines a été attribué au raseteur Belkacem Benhammou. Celui du meilleur animateur de la journée au raseteur Ludovic Bressy et celui du meilleur taureau à Quartz jeune taureau de 8 ans de la manade Chauvet.

/PHOTOS L.E.



Trophée des Fontaines du meilleur taureau à la manade Chauvet.